

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BRECHE

DEL 2022/3

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

		Nombres de membres	
Date de convocation :	10 mars 2022	En exercice :	21
Date d'affichage :	10 mars 2022	Présents :	11
Séance du :	23 mars 2022	Votants :	12

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-TROIS MARS A DIX-HUIT HEURES TRENTE, les membres du Conseil syndical du Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, au domaine de Béthencourt, à Bailleva (Oise).

Membres titulaires présents : Messieurs Jean-Guy BRUYER, Patrick DAVENNE, Jean-Jacques DEGOUY, Bernard DUBOUIL, Raymond GALLIEGUE, Patrick GUIBON, Olivier FERREIRA, Jean-Claude PELLERIN, Francis THOMAZON.

Membre suppléant présent : Messieurs Thierry BALLINER, Serge LAMBERT.

Membres titulaires absents : Mesdames Chantal BARBAY, Francine PELTIER (pouvoir à Monsieur Jean-Claude PELLERIN), Messieurs Jean-Paul BALTZ, Jean-François CROISILLE, Olivier DE BEULE, Frans DESMEDT, Jean-Pierre GOURDOU, Jérémy LAGACHE, Francis MENU, Alexandre OUIZILLE, Nicolas TASSEL, Christophe YSSEMBOURG.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2021 du budget du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche dressé par le comptable du Trésor, et avoir constaté la concordance avec les chiffres de l'ordonnateur,

Le Conseil syndical, après délibération, **à l'unanimité**

Reconnaît les opérations régulières ;

Déclare que le compte de gestion 2021 du budget du syndicat, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, est adopté.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Certifié exécutoire, compte tenu de la réception
en sous-préfecture.